

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2023  
FICHE BILAN**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL</b>
<b>Adresse</b>	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>1000 COULEURS AU BOIS L'ABBÉ – 2023</b>
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Dates auxquelles s'est déroulée l'action</b>	Dimanche 11 juin 2023
<b>Lieu(x) de réalisation de l'action</b> (structure, quartier...)	Groupe sportif Armand FEY - Quartier du Bois l'Abbé 20/24 route du Plessis 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Public effectivement touché</b> (Rappeler le public initialement visé)	- <b>Public initialement visé :</b> Ouvert à toutes et tous  - <b>Public effectivement touché :</b> Canavérois et habitants des villes aux alentours  - <b>Nombre de personnes bénéficiaires :</b> 2 246 personnes à la journée  - <b>Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</b> Toutes les classes d'âge étaient représentées, mais aucun outil statistique n'a été utilisé le long de cette journée.

<p><b>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</b></p>	<p><b>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</b></p> <p>Favoriser l'implication des habitants dans la vie sociale locale et le bien vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation de 19 habitants lors des 3 conseils d'habitants nécessaire à la réalisation de l'évènement.</li> </ul> <p>Renforcement des liens sociaux et intrafamiliaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animations proposées pour toute les tranches d'âge.</li> </ul> <p>Promouvoir la vie associative locale et les artistes locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de 14 associations.</li> </ul>
<p><b>Difficultés rencontrées</b></p>	<p>L'état des toilettes en fin de journée (elles ont été fermées avant la fin de l'évènement car inondé)</p> <p>Sonorisation uniquement au niveau de la scène et non dans l'ensemble du stade, ce qui ne permet pas au public d'entendre l'ensemble des informations donné.</p>
<p><b>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</b></p>	<p>Non.</p>
<p><b>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</b></p>	<p><b><u>Avant :</u></b></p> <p><b>3 conseils d'habitants</b> ont été organisés afin de présenter l'organisation de la manifestation, choisir le thème de cette dernière ainsi que son contenu.</p> <p><b>3 comités de pilotage</b> ont aussi été organisés, afin d'obtenir des validations de la part de l'élue en charge des affaires sociales et culturelles du Centre municipal la Colline. Les différents services participant à l'évènement sont également sollicités lors de ces comités de pilotage afin d'organiser les différents temps de la journée et animations proposées.</p> <p><b>1 réunion</b> est organisé avec les associations de la ville afin de leur présenter l'organisation de la manifestation. Une fois que l'association valide sa participation, celle-ci doit nous transmettre l'ensemble des documents nécessaires à leur participation (assurance, demande logistiques...).</p> <p><b>Des réunions</b> ont également été réalisées avec l'équipe du Centre municipal la Colline afin de transmettre les informations des conseils d'habitants et des comités de pilotage.</p> <p><b><u>Pendant :</u></b></p> <p>En 2023, le thème choisi par les habitants était : le carnaval et les 30 ans du centre social. La manifestation s'est déroulée</p>

le dimanche 11 juin dans l'enceinte sportive Armand Fey, au 20/24 route du Plessis à Chennevieres-sur-Marne comme suit :

1. Un village associatif avec 14 associations (animation, information et vente alimentaire).
2. D'une scène artistique (promotion d'artistes locaux et d'artistes de renommée plus large).
3. Un pôle animations composé de :

- Structures gonflables ;
- Jeux proposés par les associations, le service jeunesse et le service scolaire ;
- Parcours sportif ;
- Stand maquillage.

Cette année nous avons fêter les 30 ans du centre social, un stand d'animation et souvenirs a été tenu par l'équipe tout au long de la journée.

4. Des temps forts : déambulation d'échassiers et d'un groupe de batucada, discours de M. le Maire, flash mob, grand jeu autour des 30 ans du centre avec lots à gagner et photos souvenirs

**Après :**

Un comité de pilotage bilan a eu lieu en présence des élu.es, de l'équipe du Centre municipal la Colline et des habitants-bénévoles.

**Moyens humains :**

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	13	0,22
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles	1	0,006
Volontaires en service		

	civique																								
	Personnel mis à disposition « gratuite »																								
<b>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</b>	<b>Indicateurs prévus pour l'action :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de participants habitants-bénévoles aux réunions de travail : 19 participants</li> <li>• Le nombre d'associations présentes le jour-j : 14 associations ont répondu présents.</li> <li>• Le nombre de passages à la journée : 2 246</li> </ul>																								
<b>Financement de l'action</b>	<b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b> Non.																								
	<b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b> Action gratuite.																								
	<b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b>																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="689 1263 1198 1323">Agent/fonction</th> <th data-bbox="1198 1263 1513 1323">Nombre d'heures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="689 1323 1198 1397">Romisa MOREIRA - Coordinatrice / Référente du secteur animation globale</td> <td data-bbox="1198 1323 1513 1397">125h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1397 1198 1471">Tadjidine OUMOURI - Animateur socioculturel</td> <td data-bbox="1198 1397 1513 1471">31h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1471 1198 1545">Myriam CHANTRIAUX - Conseillère en Economie Sociale et Familiale</td> <td data-bbox="1198 1471 1513 1545">20h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1545 1198 1619">Hélène ANDREAN - Animatrice socioculturelle</td> <td data-bbox="1198 1545 1513 1619">29h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1619 1198 1693">Laëtitia POHO - Agent d'accueil et d'orientation</td> <td data-bbox="1198 1619 1513 1693">15h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1693 1198 1767">Pauline TELLIER– Conseillère en Insertion professionnelle</td> <td data-bbox="1198 1693 1513 1767">22h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1767 1198 1841">Paul REGNAULT - Responsable du pôle Centre social</td> <td data-bbox="1198 1767 1513 1841">30h30</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1841 1198 1915">Oumou N'DIAYE - Responsable du pôle Service de Proximité</td> <td data-bbox="1198 1841 1513 1915">15h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1915 1198 1989">Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention santé</td> <td data-bbox="1198 1915 1513 1989">22h</td> </tr> <tr> <td data-bbox="689 1989 1198 2047">Gianna BARRU - Assistante administrative</td> <td data-bbox="1198 1989 1513 2047">10h</td> </tr> </tbody> </table>			Agent/fonction	Nombre d'heures	Romisa MOREIRA - Coordinatrice / Référente du secteur animation globale	125h	Tadjidine OUMOURI - Animateur socioculturel	31h	Myriam CHANTRIAUX - Conseillère en Economie Sociale et Familiale	20h	Hélène ANDREAN - Animatrice socioculturelle	29h	Laëtitia POHO - Agent d'accueil et d'orientation	15h	Pauline TELLIER– Conseillère en Insertion professionnelle	22h	Paul REGNAULT - Responsable du pôle Centre social	30h30	Oumou N'DIAYE - Responsable du pôle Service de Proximité	15h	Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention santé	22h	Gianna BARRU - Assistante administrative	10h
Agent/fonction	Nombre d'heures																								
Romisa MOREIRA - Coordinatrice / Référente du secteur animation globale	125h																								
Tadjidine OUMOURI - Animateur socioculturel	31h																								
Myriam CHANTRIAUX - Conseillère en Economie Sociale et Familiale	20h																								
Hélène ANDREAN - Animatrice socioculturelle	29h																								
Laëtitia POHO - Agent d'accueil et d'orientation	15h																								
Pauline TELLIER– Conseillère en Insertion professionnelle	22h																								
Paul REGNAULT - Responsable du pôle Centre social	30h30																								
Oumou N'DIAYE - Responsable du pôle Service de Proximité	15h																								
Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention santé	22h																								
Gianna BARRU - Assistante administrative	10h																								

	Céline Née - Conseillère logement social	21h
	Katia DIDIER - Agent d'accueil et d'orientation	13h
	Adèle BENTEGEAT - Directrice du Centre municipal la Colline	12h
	<b>TOTAL</b>	<b>365h30</b>
	<p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</b></p> <p>L'écart entre le budget prévisionnel 22 355€ et le budget final 19 108€ s'explique par :</p> <p>13 agents et 1 bénévole du Centre municipal la Colline étaient présents cette année.</p>	
	<p><b>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)</b></p> <p><b>1 bénévole / 11h = 136h</b></p>	
	<p><b>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</b></p> <p>Aucune.</p>	

Le 27/02/2024,

**Mickaël ASSOUS**

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire